

Dernières CAPL de recours

une direction locale :

- toujours en cours d'acquisition !
- objectifs partiellement atteints !

Nantes, le 29 juillet 2022

Les chiffres :

En 2022, 1 241 agent·es ont été évalués (1 297 en 2021).

Il y a eu 14 recours hiérarchiques (10 en 2021) :

- 3 déposés par des cadres A
- 9 déposés par des cadres B
- 2 déposés par des cadres C

Sur les 14 recours hiérarchiques, il y a eu 10 recours portés en CAPL :

- 2 cadres A
- 8 cadres B



Le bilan :

Concernant les cadres B (CAPL n°2), seuls 6 recours ont été examinés en CAPL le 28/06/2022, les 2 autres recours (déposés dans les délais) seront examinés à l'occasion d'une seconde CAPL convoquée le 8 septembre 2022, en raison de la 1ère CAPL convoquée trop tôt .

CAPL n°2 du 28/06/2022 : 4 cadres B 2ème classe - 2 cadres B 1ère classe

Les appels des 6 agent·es ont été défendus par Solidaires Finances Publiques.

A l'issue de la CAPL, 4 contrôleurs ont obtenu pour partie satisfaction et la demande de 2 d'entre eux a fait l'objet d'un rejet, la parité administrative estimant que les modifications obtenues suite au recours hiérarchique lui paraissaient suffisantes.

Concernant les cadres A (CAPL n°1), un dossier était défendu par Solidaires Finances Publiques qui n'a pas pu malheureusement obtenir satisfaction.

Solidaires Finances Publiques a rappelé que certains éléments n'avaient pas à figurer dans les comptes-rendus d'évaluation professionnelle des agent·es (activités extra-administratives sociales ou syndicales, congés ou aménagement liés à la maladie).

Ce n'est pas la première fois que Solidaires Finances Publiques constate que les CREP des agent·es comportent des «termes déplacés». Le guide pratique de l'évaluateur sur l'entretien professionnel est pourtant déjà très clair sur ce point (cf page 19 - cliquer ici) !



On ne peut que constater que la maîtrise de l'exercice est toujours en cours d'acquisition pour la direction au bout de tant d'années pourtant !

Le président de la CAP Locale a reconnu qu'il avait effectivement relevé certaines anomalies dans les CREP, et qu'une note serait adressée aux évaluateurs en 2023 pour l'élaboration des entretiens professionnels de l'année de gestion 2022.

Est-ce vraiment le souci de la justesse de l'évaluation au bénéfice des agent·es ou est-ce dû à la perspective qu'en 2023 l'examen des recours des agent·es de Loire Atlantique, comme d'ailleurs, aura lieu en CAP Nationale, donc sous le regard de la DG ?

Cela serait dommage de donner une mauvaise impression ! Voire d'être évalué comme un·e agent·e !

L'avenir :

D'ailleurs, il semblerait que la «Centrale», constate elle aussi un certain nombre d'irrégularités voire de dérives.

En tout état de cause, que désormais du fait de la loi de transformation de la fonction publique du 06/08/2019, les CAP locales soient supprimées en 2023 au profit de CAP nationales, ne doit en aucun cas dissuader qui que ce soit de FAIRE UN RECOURS de son évaluation.

Rappelons à l'occasion, que le profil croix est aujourd'hui un élément de sélection supplémentaire pour les tableaux d'avancement donc un élément important de la carrière des cadres C et B.

Rappelons également qu'avec la multiplication des postes au choix et la perspective de la rémunération au mérite, PERSONNE ne doit négliger les appréciations littérales qui sont portées dans le CREP. Ces dernières ne sont pas à géométrie variable et doivent être en cohérence avec le profil croix, lequel n'a pas vocation non plus à faire le yoyo chaque fois que l'agent.e change de service, changement qui est de moins en moins de son fait par ailleurs !!!

En effet, pour Solidaires finances Publiques, les restructurations et réorganisations de services subies par les personnels ne doivent pas conduire à une régression de leur évaluation professionnelle qui de fait impacterait leur déroulé de carrière et donc leur rémunération.



Comme par le passé, car les CAP nationales ne sont pas tout à fait une nouveauté, la section de Solidaires Finances Publiques 44 continuera son travail de terrain et sera proche des agent-es pour les aider dans leur recours.

Les militantes et militants de Solidaires Finances Publiques 44 qui ont été nombreuses et nombreux à siéger en CAP locales depuis toutes ces années ont acquis une expérience et une technicité indispensables pour faire la liaison avec nos camarades capistes nationaux.

Remercions ici, celles et ceux qui sont toujours en poste et qui ont porté au cours de toutes ces années avec conviction, engagement et réussite de nombreux dossiers.

Nos élu-es / expert-es :

- Katell Queffelec
- Agnès Talbot
- Anne Messina
- Sophie Salon
- Morwenna Bescond
- Jean-Baptiste Fargues



- Meltem Isgoren
- Yannick Sangarin
- Laurence Dosset
- Frédéric Barrois
- Thierry Barabant
- Agnès Clouard



Clique sur les images pour exiger ton dû !